

Son Excellence se retire.

Alors il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de se retirer; et l'Assemblée Législative s'en est allée.

Bill lu *pro forma*.

L'honorable M. W. Morris a présenté un bill intitulé, "Acte relatif aux écoles élémentaires dans cette Province."

Le dit Bill a été lu la première fois.

Discours rapporté.

L'honorable Orateur a fait rapport du discours de Son Excellence prononcé du trône, et

Il a été lu par le greffier.

Considération, mercredi.

Ordonné, que la Chambre prenne le discours de Son Excellence le Gouverneur-Général en considération, mercredi prochain.

Imprimé.

Ordonné, que deux cent cinquante copies du discours de Son Excellence le Gouverneur-Général soient imprimées dans les deux langues pour l'usage des Membres.

L'honorable Orateur a mis devant la Chambre le rapport du greffier en loi sur les lois expirantes.

Ordonné, qu'il reste sur la table.

Comité des privilèges.

Ordonné, que tous les Membres présents ce jour, forment un comité pour prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre, et les privilèges du Parlement, leurs honneurs ou cinq d'entr'eux s'assembleront demain à dix heures du matin, dans la Chambre du Conseil Législatif, et chaque lundi suivant, et s'ajourneront à loisir.

Comité des impressions.

Ordonné, que les honorables MM. Joliette, Bruneau, Ferrie, A. Dionne, J. Morris, Ferrier, et Matheson, forment un comité pour surveiller l'impression de cette Chambre pendant la présente session.

Compte avec la poste.

Ordonné, que le greffier de cette Chambre ait instruction d'entrer en compte avec le Maître de Poste, pour le port des lettres reçues ou envoyées par les Membres, et d'en porter le montant aux comptes contingents.

Comité des journaux.

Ordonné, que les honorables MM. Fraser, Joliette, Bruneau, Pinhey, et Viger, forment un comité pour examiner et perfectionner les Journaux de cette session du Parlement Provincial et des précédentes.

Comité des contingents.

Ordonné, qu'il soit nommé un comité de sept Membres chargé d'examiner et de faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre pour la présente session.

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. Joliette, Hamilton, Bruneau, Knoulton, A. Dionne, J. Dionne, et J. Morris, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à mercredi prochain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mercredi, 1er Mars, 1848.

Les Membres assemblés ont été :

L'honorable Peter M^cGill, Orateur.

Les honorables MM.

Sullivan,
Caron,
W. Morris,
A. Fraser,
Joliette,
Hamilton,
Bruneau,
Ferrie,
Knoulton,
McKay,

Les honorables MM.

Moore,
A. Dionne,
J. Dionne,
Massue,
J. Morris,
Pinhey,
Ferrier,
Matheson,
Viger,

PRIERES.

Les honorables MM. Taché et de Boucherville se sont approchés de la table, et ont prêté et souscrit le serment voulu par la loi, lequel leur a été administré par John F. Taylor, aîné, écuyer, un des commissaires nommés sous le grand sceau pour administrer le serment aux Membres de la Législature.

Les hon. MM. Taché et de Boucherville prêtent serment.

L'honorable M. Fraser a présenté une pétition de la municipalité du district d'Est, demandant que les dispositions des différens actes des écoles, abrogées par l'acte de la 4e et 5e Vict., chp. 18, soient remises en force avec certaines modifications.

Municipalité d'Est. Ecoles.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. Viger a présenté une pétition